



VILLE DE
REMICH

Demande de vote par correspondance – Elections communales du 8 octobre 2017

Au collège des bourgmestre et échevins
B.P. 9
L-5501 Remich

Par la présente je vous présente ma demande d'admission au vote par correspondance lors des élections communales du 8 octobre 2017.

Nom et prénom:

Date et lieu de naissance:

Profession:

Adresse:

Ma demande est motivée par le fait* :

- que je suis âgé(e) de plus de 75 ans
- que je me trouve dans l'impossibilité de me présenter en personne au bureau de vote auquel je suis affecté pour des raisons professionnelles ou personnelles (dûment justifiées)

La lettre de convocation, le bulletin de vote, les enveloppes etc. me seront envoyés environ un mois (au plus tard 20 jours) avant les élections communales.

Prière de m'envoyer ces pièces à l'adresse suivante: (prière d'écrire lisiblement en caractères d'imprimerie)

.....
.....
.....

Je déclare sous la foi du serment que je ne suis pas déchu(e) du droit électoral ni en vertu de l'article 52 de la Constitution, ni en vertu de l'article 6 de la loi électorale.

....., le 2017

.....
(signature)

- *Annexe :** pièce justifiant l'existence de la circonstance invoquée :
certificat médical, d'inscription à une école / université, certificat de l'employeur,
certificat d'une agence de voyage, etc.
- luxembourgeois domiciliés à l'étranger: copie du passeport en cours de validité

Cette demande doit parvenir au collège des bourgmestre et échevins entre le 31 juillet et le 8 septembre 2017.